

# PRÉCONISATIONS

L'université et plus largement l'enseignement supérieur se trouvent confrontés à trois défis pour la décennie à venir :

- **Le premier défi** concerne la réponse à une demande croissante due à une augmentation de la population en âge de poursuivre ses études et à une poursuite de l'élévation des niveaux de formation dans un contexte où la Région Centre-Val de Loire perd 2 00 étudiants par an,
- **Le second défi** vient de la situation financière des établissements qui, sans être dramatique, ne pourra perdurer sur les mêmes bases, l'enseignement ne pouvant être soumis aux règles économiques traditionnelles,
- **Le troisième défi** replace l'enseignement supérieur dans la question globale de l'aménagement du territoire et dans sa contribution à rendre un site attractif.

## Face à ces défis le CESER préconise

**1. Une évaluation de l'organisation actuelle** : une véritable évaluation permettrait de faire un bilan de la situation actuelle en examinant les rôles et fonctions de chacun, de commencer à élaborer une vision partagée et une organisation globale

dans le cadre d'une conférence permanente de l'enseignement supérieur, copilotée par l'État et la Région. Le CESER contribuera à cette évaluation.

**2. La construction d'une vision partagée** : il faut réunir l'ensemble des composantes et définir un fonctionnement communément accepté et porté dans chaque établissement, et chaque acteur connaît sa partition. Ce travail doit être le fait de la conférence permanente de l'enseignement supérieur.

**3. L'organisation des parcours de réussite avec :**

- une fonction d'accessibilité pour les jeunes des départements concernés,
- une fonction de spécialiste, liée essentiellement au tissu économique.

Mais pour entretenir ces deux fonctions il faut que ce maillage soit porté différemment : faire que ces implantations soient portées par l'université et non par université.

**4. La pérennisation du maillage départemental en associant territoires et enseignement supérieur par constitution ou consolidation de sites**

**décentralisés**, vecteurs à la fois d'aménagement du territoire et d'enseignement de qualité. Des sites décentralisés d'enseignement technologique supérieur mieux regroupés sur un site géographique départemental avec un accueil attractif des étudiants développés par les collectivités locales pourraient être un objectif clairement affiché.

**5. L'élaboration d'une stratégie globale pour une visibilité accrue :**

- La première étape est de **rebâtir un ensemble régional, réunissant les deux universités, les établissements de recherche, les écoles, les pouvoirs publics et la société civile** pour reprendre le dialogue là où il a pu se rompre et engager une réflexion sur l'organisation régionale.

- La seconde étape réside dans **l'affichage d'une volonté de rapprochement, le plaçant sous l'angle de la nécessité**, en évitant les locutions qui font peur (fusion...), mais en mettant en avant l'urgence de la réalisation.

- Troisièmement, il faut **établir une cartographie de la coopération universitaire et utiliser les outils à bon escient.**

## Qu'est-ce que le CESER ?

Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional est une assemblée consultative placée auprès du Conseil régional avec lequel il forme la Région. Il réunit 100 membres issus du monde économique, social, associatif et environnemental que l'on identifie comme les « forces vives » de la région Centre-Val de Loire. Le CESER émet des avis et réalise des études sur les questions qui relèvent des compétences régionales au sens large.



## **CESER Centre-Val de Loire**

Hôtel de Région  
9 rue Saint-Pierre Lentin  
CS 94117  
45041 ORLEANS CEDEX 1

Tel. : 02.38.70.30.39  
Courriel : ceser@regioncentre.fr  
Web : ceser.regioncentre.fr

Accès à l'intégralité du rapport



# ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE EN RÉGION CENTRE - VAL DE LOIRE ET LIENS AVEC SES TERRITOIRES

Décembre 2016

## PRÉSENTATION DU RAPPORT

La répartition de l'offre universitaire se présente comme une variable importante en termes de démocratie d'accès à l'enseignement supérieur et d'aménagement du territoire.

L'entière responsabilité en est laissée à ce jour aux établissements, qui ne bénéficient plus à ce titre d'aucun moyen supplémentaire quelle que soit la stratégie retenue dans ce domaine.

Fort d'un état des lieux réalisé en 2015 sur l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire, l'objet du rapport est d'étudier la structuration de la présence universitaire, sa pertinence avec la physionomie régionale et les réponses qu'elle apporte, sous le prisme de la vie étudiante et de la réussite universitaire.

## CONTEXTE



À la rentrée 2015, la région Centre-Val de Loire accueillait un peu plus de 60 600 apprenants post-bac répartis sur un territoire de 39 000 km<sup>2</sup>. Les universités d'Orléans et de Tours accueillent 43 300 étudiants (16 800 inscrits à Orléans et 26 500 inscrits à Tours). Ce qui ne signifie pas pour autant que le lieu d'étude soit situé à Tours ou à Orléans. La volonté de massification des études universitaires dans les années 1970 à 1990 et la volonté d'élus de villes moyennes comme Blois ou Issoudun et des Conseils Départementaux comme celui du Cher ou de l'Eure-et-Loir ont favorisé l'émergence des cinq sites décentralisés en ensei-

gnement supérieur hors des deux universités mères. Par ailleurs, lorsque le rapport a été élaboré, la COMUE Léonard De Vinci réunissant les universités de La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers et Tours n'était pas contestée. Depuis, les universités d'Orléans et de Tours ont annoncé leur sortie de la structure pour s'acheminer vraisemblablement vers une COMUE plus cohérente avec le périmètre régional. Enfin, l'autonomie financière laissée aux établissements, doublée d'une baisse constante des moyens dévolus aux établissements, change considérablement le panorama sur ces questions.



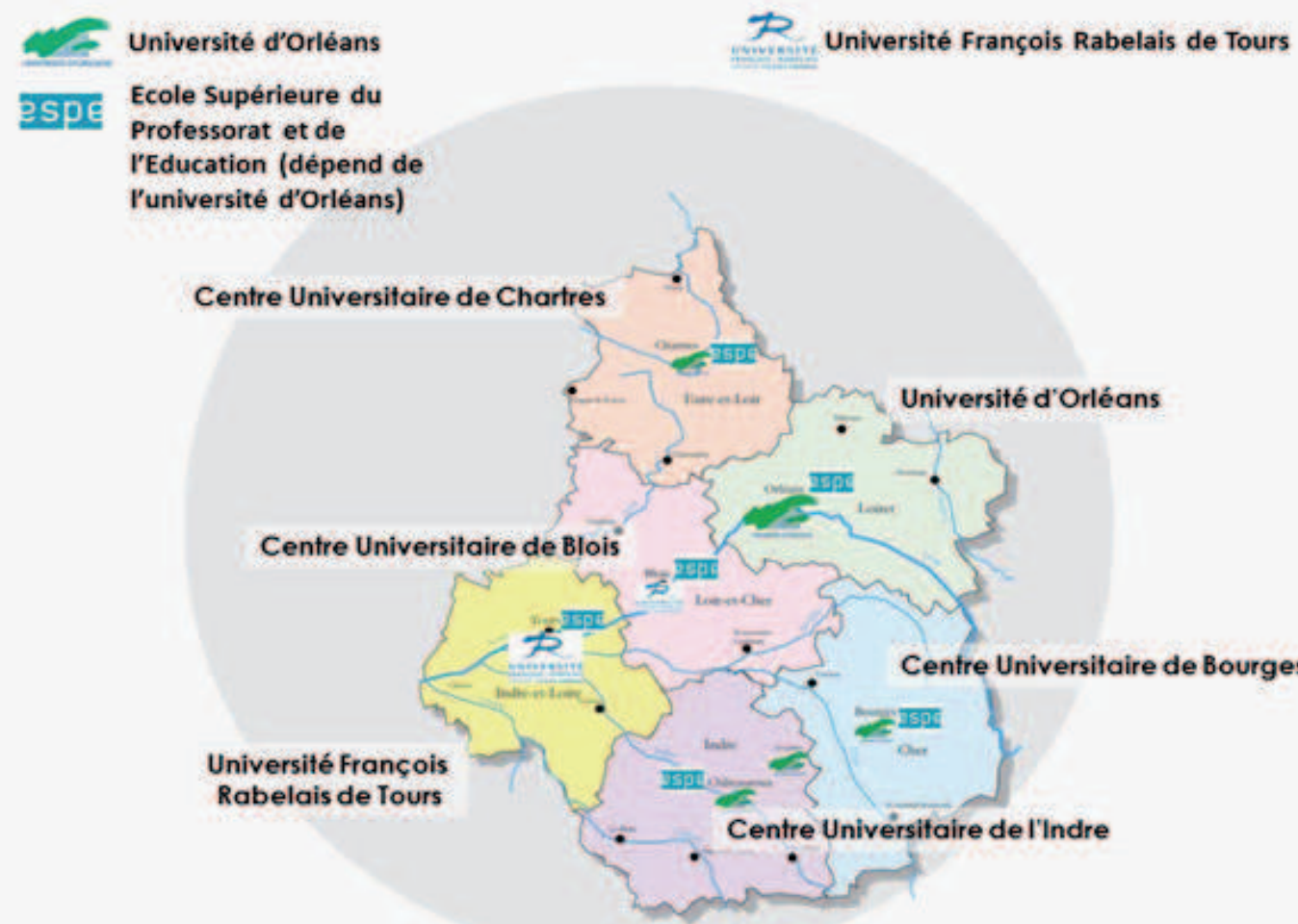


## Origines des antennes et des sites décentralisés d'enseignement supérieur et de recherche

La volonté de massification des études universitaires dans les années 1970 à 1990 et la volonté d'élus de villes moyennes comme Blois ou Issoudun et des Conseils Départementaux comme celui du Cher ou de l'Eure-et-Loir ont favorisé l'émergence des cinq sites décentralisés en enseignement supérieur hors des deux universités mères et autonomes de Tours et d'Orléans. La création des sites décentralisés dans les quatre départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et de Loir-et-Cher ont été soutenus à l'époque par une volonté nationale d'aménagement du territoire.

Il n'en reste pas moins que l'élément déclencheur reste souvent l'initiative politique locale. Le cas de l'Indre illustre relativement bien cet aspect. C'est en effet à Issoudun qu'apparaîtra le premier département d'IUT (à l'époque rattaché à Bourges) condition alors posée par le secrétaire d'Etat-maire d'Issoudun pour l'ouverture d'une Ecole d'ingénieur à Bourges, et ce en dépit de l'opposition du monde universitaire à ce projet.

En 1999, 29 États européens, dont la France, ont signé à Bologne un appel à la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur harmonisé par la création de trois grades universitaires : la licence, le master et le doctorat. Cette organisation, dite L. M. D., permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Depuis, les lois en France ont cherché à rendre plus autonomes les universités tout en les incitant à se regrouper. En 2006, la loi instaure les PRES et en 2013, elle substitue les COMUE aux PRES, sans aucune évaluation préalable de ces derniers... Il est difficile de trouver dans ce cadre réglementaire une continuité dans la volonté d'aménager le territoire comme nous l'avons fait en région dans les années 1970 à 1990.



Source : Universit  d'Orl ans et CESER Centre-Val de Loire

Pour mener   bien ce travail, le groupe s'est notamment appuy  sur des auditions d'acteurs, notamment d'enseignants chercheurs de chaque site. Plus de 15 auditions ont ainsi  t  r alis es.

Par ailleurs, un  tat des lieux de la situation de l'Enseignement Sup rieur et la Recherche en r gion Centre-Val de Loire avait  t  pr sent  en d cembre 2015, avec pour particularit  de s' tre attach  entre autres   la dimension d partementale. Ces donn es ont pu alimenter la r flexion tout au long de l' laboration du rapport. Enfin, le s minaire du r seau « Villes moyennes – Enseignement Sup rieur et la Recherche » - Antennes de l'enseignement sup rieur – Recherche et territoires : Quelles strat gies pour les villes moyennes » - Juin 2015 a permis de lever les derni res incertitudes.



ENSEIGNEMENT SUP RIEUR  
EN R GION  
CENTRE-VAL DE LOIRE :  
 TAT DES LIEUX



ENSEIGNEMENT SUP RIEUR  
ET RECHERCHE  
EN R GION CENTRE-VAL DE LOIRE  
ET LIENS AVEC SES TERRITOIRES



*La r gion Centre compte six p les d'enseignement sup rieur de plus de 1 500  tudiants post-bac (comprenant STS, CPGE, formations m dicosociales...), situ s autour des capitales d partementales. Neuf  tudiants sur dix y sont scolaris s. Les 10 % restants sont r partis dans des sites secondaires,   Montargis, Dreux, Vierzon, Amboise...*

*Les p les de Tours et d'Orl ans sont de loin les plus importants, avec les aires d'influence les plus  tendues. La densit   tudiante dans leurs aires urbaines est nettement plus  lev e que dans la r gion, respectivement 6,2 et 4,2  tudiants au lieu d' tude pour 100 habitants. Ils regroupent   eux deux les trois quarts des  tudiants de la r gion.*

*Le rayonnement de Tours s' tend sur presque tous les d partements du Centre notamment sur une grande partie des communes du Loir-et-Cher, laissant   Blois une faible zone d'attraction. Son influence s'exerce jusque dans l'Eure-et-Loir et le Cher. Elle n'atteint toutefois pas les d partements voisins   l'ouest, attir s par les p les du Mans ou d'Angers. Deuxi me grande aire d'attractivit , la zone d'Orl ans couvre presque en totalit  le Loiret et d borde l g rement sur les d partements limitrophes, notamment le nord du Cher et le sud du Loir-et-Cher. Les zones de Chartres, Blois, Ch teauvroux et Bourges attirent leurs  tudiants dans un rayon assez limit , toutefois plus  tendu pour cette derni re. Les p les des autres aires d'influence sont extra-r gionaux. La frange du nord de l'Eure-et-Loir jusqu'au nord du Loiret correspond   l'attractivit  parisienne, qui s' tend sur une grande partie de l'Eure-et-Loir. Les  tudiants des zones rurales du sud sont attir s vers les r gions voisines : Poitiers, Limoges, Clermont-Ferrand et Nevers.*

Source Insee – Centre info n 190 – Juin 2016